

3.1 Consommation et conditions de vie

Le logement est le premier poste de **dépense de consommation des ménages** dans tous les pays de l'Union européenne (UE), à l'exception de la Lituanie, de Malte et de la Roumanie. En 2016, la **dépense des ménages liée au logement** représente 23,6 % de la **consommation effective** en moyenne dans les pays de l'UE. La France se situe au même niveau. Cette proportion est la plus élevée (supérieure ou égale à 25 %) au Royaume-Uni, en République tchèque, en Italie et en Slovaquie ; elle est la plus faible (inférieure à 20 %) à Malte, en Estonie, à Chypre, en Hongrie et en Lituanie où les loyers (réels et imputés) pèsent faiblement dans les dépenses de consommation des ménages.

Le transport, qui comprend l'achat et l'utilisation de véhicules personnels ainsi que les services de transport, représente, en 2016, 10,2 % de la consommation effective des ménages de l'UE. Avec de faibles taxes sur les véhicules et les carburants, le Luxembourg attire de nombreux frontaliers, ce qui contribue à élever la part apparente des dépenses allouées au transport (11,5 %).

Le poids de l'alimentation dans la consommation effective des ménages européens est légèrement inférieur à celui du transport (9,6 %). Les fortes disparités au sein de l'UE concernant ce poste reflètent les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, l'alimentation tient encore une place conséquente dans la consommation effective des ménages dans les États entrés plus récemment dans l'UE. C'est même le premier poste de dépenses en Lituanie (19,2 %) et en Roumanie (24,4 %).

La dépense consacrée à la culture, aux loisirs et aux communications représente 8,7 % de la consommation effective dans l'UE en 2016. En Bulgarie, en Slovaquie ou à Malte, cette proportion est presque deux fois plus élevée qu'au Luxembourg (5,9 %).

Malgré une baisse significative du prix des équipements, ces dépenses sont portées ces

dernières années par le dynamisme des nouvelles technologies (généralisation de l'équipement informatique, de l'accès Internet au domicile et de l'Internet mobile).

La dépense de consommation des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui inclut les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est plus élevée dans les pays plus touristiques du sud de l'Europe. En 2016, elle représente 12,4 % de la consommation effective en Grèce, 13,5 % en Espagne, 15,4 % à Chypre et même 15,8 % à Malte. En France, cette proportion est inférieure à la moyenne européenne (5,3 % contre 6,8 %).

En 2016, la collectivité (administrations publiques, organisations caritatives, clubs sportifs, syndicats de salariés, partis politiques, etc.) finance 21,1 % de la consommation effective des ménages de l'UE, un quart en France et plus d'un quart au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. Il s'agit de dépenses intervenant principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé ou du logement (remboursements de sécurité sociale ou allocations logement par exemple) et, dans une moindre mesure, de la culture.

En 2016, 16,6 % des habitants de l'UE vivent dans des logements surpeuplés. Le **taux de surpeuplement** avoisine les 40 % dans la plupart des pays de l'est de l'Europe et atteint même 48,4 % en Roumanie ; il est le plus faible (moins de 3 %) à Malte et à Chypre. Dans tous les pays de l'UE, le surpeuplement concerne davantage les plus modestes. En Roumanie, en Pologne, en Hongrie et en Slovaquie, environ 6 personnes sur 10 vivant sous le seuil de pauvreté occupent un logement surpeuplé. En France, 23,1 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté est en situation de surpeuplement ; c'est trois fois plus que dans l'ensemble de la population (7,7 %). ■

Définitions

Les **dépenses de consommation des ménages** correspondent aux dépenses supportées directement par les ménages. Elles excluent la part prise en charge par la collectivité. La **consommation effective** tient compte de l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense. Voir *annexe Glossaire*.

Les **dépenses des ménages liées au logement** incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, etc.), y compris les loyers imputés. Voir *annexe Glossaire*.

Taux de surpeuplement : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Eurostat regional yearbook, 2018 en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>

Consommation et conditions de vie 3.1

1. Répartition de la consommation effective des ménages, en valeur en 2016

en %

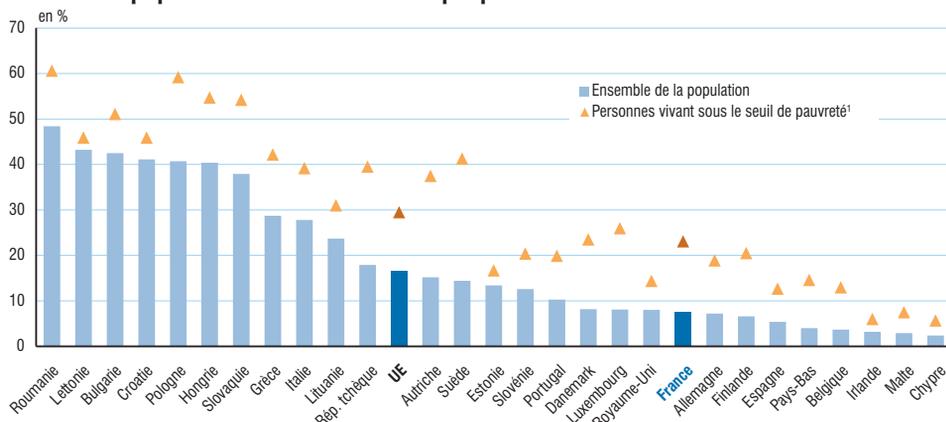
	Dépense de consommation des ménages						Dépense de consommation des APU et des ISBLSM ¹
	Logement	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres	
Allemagne	23,8	11,2	8,2	9,3	4,2	20,9	22,5
Autriche	22,7	9,3	7,6	9,3	10,4	18,9	21,9
Belgique	22,8	8,2	10,0	7,9	4,7	20,7	25,7
Bulgarie	21,5	12,4	17,3	11,2	5,8	20,3	11,6
Chypre <i>p</i>	18,1	10,9	12,8	8,0	15,4	24,5	10,2
Danemark	23,9	8,3	8,0	9,2	4,4	16,3	29,7
Espagne <i>p</i>	22,1	9,1	10,6	8,2	13,5	19,6	16,8
Estonie	17,6	9,0	16,3	8,8	6,6	21,7	20,0
Finlande	24,5	8,7	8,9	9,5	4,8	17,4	26,3
France <i>p</i>	23,5	9,9	10,1	7,9	5,3	18,3	25,0
Grèce <i>p</i>	20,1	11,7	14,9	7,7	12,4	19,8	13,5
Hongrie	19,1	10,0	14,3	8,8	7,5	21,1	19,2
Irlande	21,7	10,5	7,5	6,9	11,4	20,4	21,7
Italie	25,1	10,2	12,0	7,5	8,6	20,8	15,9
Lettonie	21,6	10,1	15,7	10,5	6,0	22,1	14,1
Lituanie	19,1	13,0	19,2	9,4	2,9	22,8	13,5
Luxembourg	22,4	11,5	7,0	5,9	5,6	22,3	25,3
Malte	14,4	9,9	10,2	11,4	15,8	20,8	17,4
Pays-Bas <i>p</i>	20,5	8,9	8,3	9,9	5,8	17,7	28,8
Pologne	22,4	10,3	14,4	8,7	2,7	26,0	15,4
Portugal <i>p</i>	20,6	10,9	14,5	7,3	10,2	22,6	13,9
Rép. tchèque	25,3	7,9	13,1	9,6	7,2	18,5	18,3
Roumanie <i>p</i>	23,3	9,8	24,4	8,6	3,0	18,6	12,3
Royaume-Uni	25,7	10,8	6,5	9,4	7,7	20,4	19,6
Slovaquie	25,0	6,2	14,6	11,2	5,0	20,3	17,7
Slovénie	20,4	13,1	12,2	9,5	6,0	21,3	17,5
Suède	21,2	8,6	8,3	9,5	4,4	15,7	32,3
UE	23,6	10,2	9,6	8,7	6,8	20,0	21,1

1. Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : organisations caritatives, clubs sportifs, etc.).

Note : les données de la Croatie ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, comptes nationaux, extraction des données en août 2018.

2. Part de la population en situation de surpeuplement en 2016



1. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

Note : rupture de série pour la Bulgarie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Pour les comparaisons européennes, Eurostat utilise une source (EU-SILC) et une définition du surpeuplement différentes de la source (enquête Logement) et de la définition utilisées par l'Insee.

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC, extraction des données en août 2018.